

● Agenda novembre

Dimanche 06 novembre

Boom d'Halloween à la salle des fêtes organisée par la Marelle des Fleurs

Mercredi 09 novembre

Match de volley-ball à 20h30 au gymnase de Janneyrias, venez supporter l'équipe du JVB 2.

Samedi 19 novembre

Visite commentée de la chapelle de Moifond à Pusignan, organisée par Les Mémoires Janneyssiennes

Renseignements et inscriptions: 0608530329

Animations TELETHON 2022

Vendredi 9 décembre

Grande nuit du Volley au gymnase, tournoi interclub.
Venez soutenir les équipes en compétitions, buvette sur place.

Samedi 3 décembre

Vente de lumignons et de galets peints au profit du Téléthon.
Au centre du village au niveau du Vival et en cas de pluie, sous le préau de la salle des Glycines.

D'autres animations pourraient s'ajouter.

Le programme complet sera disponible sur le site internet de la commune et Facebook.

Vendredi 2 décembre à partir de 16h30

Marché de Noël, organisé par la Marelle des Fleurs, avec chorale des enfants, défilé de lampions et ventes de sapins (sur commande auprès de la Marelle des Fleurs, bons de commandes disponibles en mairie).

Buvette

Vente de lumignons et galet peints au profit du Téléthon

Présence du Père-Noël.

Parking école des Fleurs et stade bouliste

INFORMATION COMITE DES FÊTES DE JANNEYRIAS

En vue de l'assemblée générale le 04 novembre à 19h45, salle des Glycines, le bureau étant démissionnaire, le comité des fêtes lance un appel à des personnes voulant s'investir au sein de l'association et participer à l'animation du village.

Merci de vous faire connaître par courriel: cdf.janneyrias@gmail.com

Mercredi 23 novembre

Match de volley-ball à 20h30 au gymnase de Janneyrias, venez supporter l'équipe du JVB 1.

Samedi 26 novembre

Assemblée générale des Mémoires Janneyssiennes à 10h00 salle des Glycines.

Mercredi 30 novembre

Match de volley-ball à 20h30 au gymnase de Janneyrias venez supporter l'équipe du JVB 2.

11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative du 11 novembre, rendez-vous à 11h00 devant le monument aux morts, route de Villette d'Anthon.

Discours avec dépôts de gerbes par la municipalité et les anciens combattants puis dépôts de fleurs par les enfants de l'école des Fleurs.

Verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

● Agenda Décembre

Mercredi 07 décembre

Match de volley-ball à 20h30 au gymnase de Janneyrias, venez supporter l'équipe du JVB 1.

Dimanche 11 décembre

Concert de Noël de la chorale Jannechante, répertoire varié.

On vous attend nombreux à 16h30 à l'église de Janneyrias.

Entrée libre



Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 13H30 à 17H30
Mardi - 13H30 à 18H30
Mercredi - 13H30 à 17H30
Vendredi - 13H30 à 18H00
Fermée le jeudi et le samedi

Contacts :

Tél: 04 78 32 02 43
accueil.secretariat@janneyrias.fr

Dernier conseil municipal :

- Mercredi 28 septembre 2022

Compte-rendu disponible sur les panneaux d'affichage et sur le site www.janneyrias.fr

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie.

Il fallait lire mardi

13h30 à 18h30

EMPLOI

Permanences emploi

RANDSTAD

7 novembre et 13 décembre
De 13h30 à 15h30 en mairie.

Venir avec un CV

● Informations Municipales

La commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis 2016. Les résultats environnementaux sont très positifs, par contre cela engendre certaines conséquences. En effet, des mauvaises herbes font leur apparition dans certains endroits du village notamment le long des maisons et murs de clôture.

L'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales dispose que le Maire doit assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage.

Comme déjà expliqué, quatre personnels aux services techniques ne peuvent pas assumer cette tâche. De plus, je refuse qu'ils passent le rotofil le long des murs privés afin d'éviter toutes dégradations qui auraient un coût pour la collectivité.

Comme cela se fait dans d'autres communes, j'ai la possibilité de prendre un arrêté municipal imposant le nettoyage devant chez vous, mais je sais pouvoir compter sur votre civisme. Chacun d'entre vous est capable de nettoyer le peu qui se trouve devant chez lui. Des janneyssiens de plus de 80 ans le font régulièrement sans que rien ne leur soit demandé, et ils nous donnent ainsi des leçons de vie.

Pour les endroits qui n'auraient pas été nettoyés, dans un premier temps, le policier municipal déposera un avis dans la boîte aux lettres.

Merci de ne pas m'obliger à rédiger un arrêté.

Jean-Louis Turmaud.

Maire

● Bienvenue !

Une nouvelle enseigne a ouvert ses portes dans notre commune, place de Tassigny.

Tendance Poulet, service de vente à emporter vous accueille du mardi au dimanche.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.



Suivez-nous ! Commune de Janneyrias

Eclairage public

Une étude est actuellement en cours concernant l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 05h00. L'éclairage à certaines heures et certains endroits ne constitue pas une nécessité absolue. Cette mesure permettra, à terme, de réaliser des économies, et de participer, à notre niveau, à la réduction des nuisances lumineuses au profit de l'environnement. Cela concernera l'ensemble des rues communales, à l'exception de la route de Crémieu depuis la route de Saugnieu et jusqu'au commerces, place de Tassigny. A savoir qu'actuellement, notre commune a déjà pris des mesures fortes dans le domaine puisque l'ensemble du parc est équipé de LED moins énergivores et que l'intensité baisse de 70% à partir de 23h00.

Chauffage

Conformément aux directives de l'Etat, mais aussi dans une démarche éco-citoyenne, la température du chauffage sera abaissée à 19° dans tous les bâtiments publics, y compris à l'école. Par ailleurs, le chauffage sera réinstauré cette année à partir du 02 novembre, contre le 15 octobre précédemment.

Retour sur le sondage concernant les habitations pour seniors

En septembre un sondage a été distribué à l'ensemble de la population, soit 830 boîtes aux lettres .

Nous avons reçu 4,33 % de réponses soit 36 retours.

Le résultat final est :

- * 2,5% en faveur d'une résidence autonome (petit immeuble d'habitation) soit 21 personnes.
- * 1,8% en faveur d'une résidence en colocation soit 15 personnes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ce sondage.

Cimetière

Information relative à la reprise de concession par la commune

Le délai d'attente pour la reprise d'une concession funéraire de plus de 30 ans en état d'abandon dans un cimetière, a été réduit.

Il passe de 3 ans à 1 an après que le constat d'abandon établi par une mairie a été publié.

Décret paru au journal officiel le 06 août 2022

Roger Alligier
Adjoint en charge du cimetière

Le troglodyte mignon

Le troglodyte mignon se reconnaît par son corps dodu revêtant un plumage brun roux avec de nombreuses rayures foncées sur les ailes, les flancs et la queue. Celle-ci est courte et tenue presque constamment dressée. Son bec est mince et très pointu.

Avec son poids de neuf grammes, il fait partie des plus petits oiseaux d'Europe. Il est difficile de l'observer. En effet, cette petite boule d'énergie s'agite constamment et s'échine en permanence à explorer le sol, les tas de bois et les végétaux morts pour déboucher ses proies : araignées, papillons, mouches et toutes larves capturées en grattant le sol. A l'occasion, il ne dédaigne pas manger des mini-vertébrés tels que les alevins de poisson ou les têtards d'amphibiens qu'il pêche dans les cours d'eau. Adeptes des fentes et fissures des rochers d'où vient son nom, il installe sa demeure dans les crevasses, murets, les tas de bois, les broussailles, voire les façades couvertes de lierre ou dans les fourrés.

Le nid, rond ou ovale, est fait de substances végétales et donne lieu à une seule couvée composée de cinq à huit œufs. Les oisillons volent de leurs propres ailes à environ quinze, vingt jours.

Enfin, eu égard à sa taille, la puissance de son chant étonne.

Si vous le croisez, regardez-le vite car cette petite boule d'énergie ne tient pas en place et disparaîtra rapidement de votre champ de vision.

Norbert LECHES
Adjoint à l'environnement



PETITS TRAVAUX par Norbert Lèches adjoint en charge des travaux

Aménagements de sécurisation

Reconfiguration de l'accès à la sacristie de l'église:

Afin d'éviter toute chute due à l'inclinaison prononcée de la pente bétonnée devenue glissante au fil des années, la Mairie a souhaité sécuriser l'accès à la sacristie en réalisant des escaliers avec une plateforme.



Aménagement du chemin de la vieille



Un aménagement de sécurisation a été réalisé « chemin de la vieille » (cheminement ancien qui relie le chemin de la Batterie à l'impasse de la Verdière et permettant un accès au chemin de Luisset). Il s'agissait de créer un escalier pour remplacer la pente abrupte en terre qui existait. Le débouché sur le chemin de la Batterie est protégé par des barrières.